

Marie Moret à Antoine Piponnier, 24 février 1896

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation5 p. (482r, 483v, 484r, 485v, 486r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Antoine Piponnier, 24 février 1896,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47287>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [24 février 1896](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

Description

Résumé Marie Moret remercie Piponnier pour les informations contenues dans sa lettre du 17 février 1896 relatives à une conférence de Godin. Informe Piponnier de l'avancée de ses recherches historiques sur les groupes et les unions : monsieur Moyat rapporteur d'une commission chargée d'élaborer le Règlement général des groupes et des unions et le Règlement intérieur ou spécial du Conseil des unions. Demande à Piponnier de solliciter monsieur Moyat pour savoir s'il conserve des documents à ce propos. Demande de pouvoir disposer du Règlement signé par le personnel récipiendaire de titres de participation aux bénéfices en 1877-1879 : « Les points auxquels il touche ont, depuis, trouvé accès dans les projets de lois sur la coopération et la participation, projets qui ont tant de peine à aboutir, tant ces questions sont ardues et compliquées. » Une copie du règlement est adressée à Marie Moret par Henri Buridant : Marie Moret s'interroge sur la date du document (1873). À propos du refus des titres de participation par les destinataires en juillet 1877, puis leur revirement : Marie Moret demande à Piponnier d'interroger messieurs Dequenne, Alizart ou Moyat. À propos du règlement de 1873, qui devait être signé par les destinataires des titres de participation en 1877-1879 : la copie du document indique que 89 personnes ont signé, alors que d'après Piponnier 595 hommes et 13 femmes ont reçu des titres de participation à cette époque. Le post-scriptum de la lettre pose une nouvelle question à Piponnier relative aux destinataires des titres de participation en 1877.

Support

- Le nom du correspondant, Piponnier, est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre, à la suite de l'appel de la lettre « Cher Monsieur ».
- Un signet portant le nom de Piponnier manuscrit au stylobille est placé entre les folios 481 et 482 du registre de la correspondance ; le signet est rédigé au dos d'un morceau de papier imprimé au nom de Paul Decourcelle, docteur en médecine, conseiller municipal de Guise et candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste [vers 1968].

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Archives](#), [Familistère](#), [Problèmes sociaux](#), [Travail](#)

Personnes citées

- [Alizart, Jules \(1845-1910\)](#)
- [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)
- [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Moyat \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 18/09/2023